

CR rassemblement et audience préfecture des Hauts-de-seine du mercredi 29 mai

Le rassemblement du mercredi 29 mai devant la préfecture a été un réel succès alors même qu'il avait été appelé et préparé dans l'urgence en 2 jours.

Près de 200 personnes se sont rassemblées en présence d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus, d'organisations syndicales (CGT, Snuipp-FSU, SUD, SGEN-CFDT), d'associations regroupées au sein du collectif fraternel, du DAL, de la FCPE.

Une délégation a été reçue par Mathieu Duhamel, directeur de cabinet du préfet du 92 composée de 3 élus, 2 enseignants, 2 représentants des parents et familles expulsées et d'un représentant du DAL.

Bien que mal à l'aise devant les cas de familles expulsées et d'enfants menacés de dormir à la rue, le directeur de cabinet du préfet nous a répondu que la restriction des critères ne serait pas modifiée. Il a seulement évoqué le réexamen au cas par cas des familles signalées. Cette réponse ne peut pas nous satisfaire ! Nous demandons que la restriction des critères d'urgence pour accéder au 115 soit levée, nous demandons un logement pour l'ensemble des élèves et leur famille quelque soit leur âge. Nous ne transigerons pas sur le fait qu'aucun enfant ne doit se retrouver à la rue !

La mobilisation a déjà porté quelques fruits. Devant l'indignation et la colère que nous avons exprimée, les expulsions immédiates ont été freinées. Plusieurs familles qui devaient quitter leur hôtel dans les prochains jours ont finalement été prolongées. MAIS, nous n'avons obtenu aucune garantie de la part de la préfecture qu'aucune expulsion n'ait lieu. Et nous savons que sans révision des critères les menaces d'expulsions sont toujours d'actualité et en plus elles risquent d'arriver au moment des vacances scolaires lorsque nos capacités de réaction seront beaucoup plus faibles.

Conclusion : c'est maintenant qu'il faut amplifier la mobilisation pour obtenir la révision des critères d'accueil et un logement pour tous.

A l'issue du rassemblement, nous avons acté l'idée de préparer une nouvelle initiative de mobilisation d'envergure. Pour discuter des modalités concrètes ne réunion départementale est appelée

**MARDI 5 JUIN à 18h30 à Nanterre
(la salle précise sera confirmée prochainement)**

En attendant, nous devons rester très vigilants. Si des expulsions se produisaient, il faut se tenir prêts à réagir en interpellant les municipalités.